



Communiqué de presse

Face au poids économique du secteur de la mode et du design, la CCIP met en place un programme ambitieux visant à renforcer la position du Grand Paris en tant que leader

D'après l'étude réalisée par la CCIP Délégation de Paris*, la **région Ile-de-France** conserve une **place prépondérante dans le secteur de la mode et du design** : elle concentre à elle seule **49% des établissements** et **38% des emplois nationaux**.

Sur les 32.800 établissements franciliens, 68% sont établis à Paris et la capitale représente 52% des emplois de cette même filière (contre 30% tout emploi confondu). C'est dans le secteur **de la mode et du stylisme** que **Paris** réunit le plus d'emplois avec **66% du total francilien**.

Les **départements de la Proche Couronne**, notamment la **Seine-Saint-Denis**, et, dans une moindre mesure, les Hauts de Seine, sont **fortement présents dans l'industrie et la distribution de l'habillement**.

Ce poids dans l'activité économique ne se mesure pas seulement à l'aune des emplois générés par cette filière mais aussi par **l'effet de levier** qu'elle exerce **sur l'ensemble du tissu économique francilien** et dans **l'attractivité de la région capitale**.

Face à l'importance stratégique de cette filière, la **CCIP** a mis en place un **programme ambitieux visant à renforcer les atouts des entreprises** : accompagnement dans la conquête des marchés étrangers, dans la détection des aides, mise en place de formations répondant aux besoins des entreprises, protection de l'innovation, soutien des fournisseurs du luxe etc. L'ensemble de ces initiatives est mené en partenariat avec les principaux syndicats et fédérations professionnels de ces secteurs.

« L'objectif de ce programme est que le **Grand Paris renforce sa place de leader au sein des grandes métropoles créatives** » souligne **Nelly Rodi**, Vice Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Délégation de Paris, en charge de la filière création - mode - design au sein de la CCIP.

Contacts presse :

- Nathalie Clément-Solal au 01 55 65 46 28
- Marion Fichet au 01 55 65 46 28

** Etude réalisée par la CCIP Délégation de Paris hors commerce de détail*